

COMMUNE DE LA GRIGONNAIS

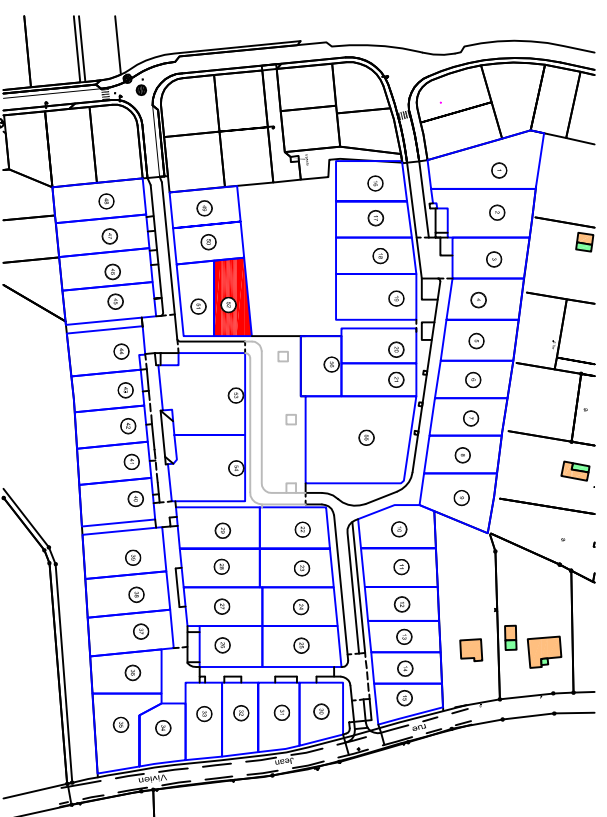
"Le Hameau des Suzins"

sis Rue des Landreaux

Lot n° 52	Adresse:	Mis à jour après travaux le	19/07/2013
	Réalisé le :	13 10 2012	
Permis d'aménager PA 044 224 12 C 3000 du 20/12/2012	Cadastre :	Section ZMn° 270-281	
	Surface arpentée :	447 m ²	Surface de Plancher: 150 m ² max
Servitude particulière :		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

PLANS DE SITUATION

sans Echelle



PLAN PARCELLAIRE

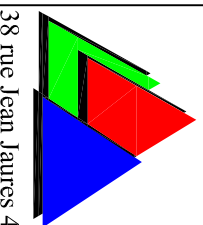
Maitrise d'oeuvre

BCG Géomètre Expert

Topographie - Etude - Foncier
B.P.14 16, rue Pierre Morin 44130 BLAIN
Tel : 02 40 79 02 70 - Fax : 02 40 79 13 65



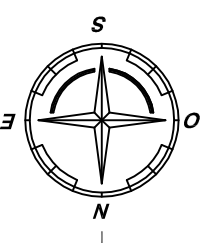
Maitrise d'ouvrage



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
AMENAGEMENTS FONCIERS
CILAO
38 rue Jean Jaures 44400 REZEZÉ Tel : 02 40 84 33 32

PLAN MASSE

Echelle 1/250

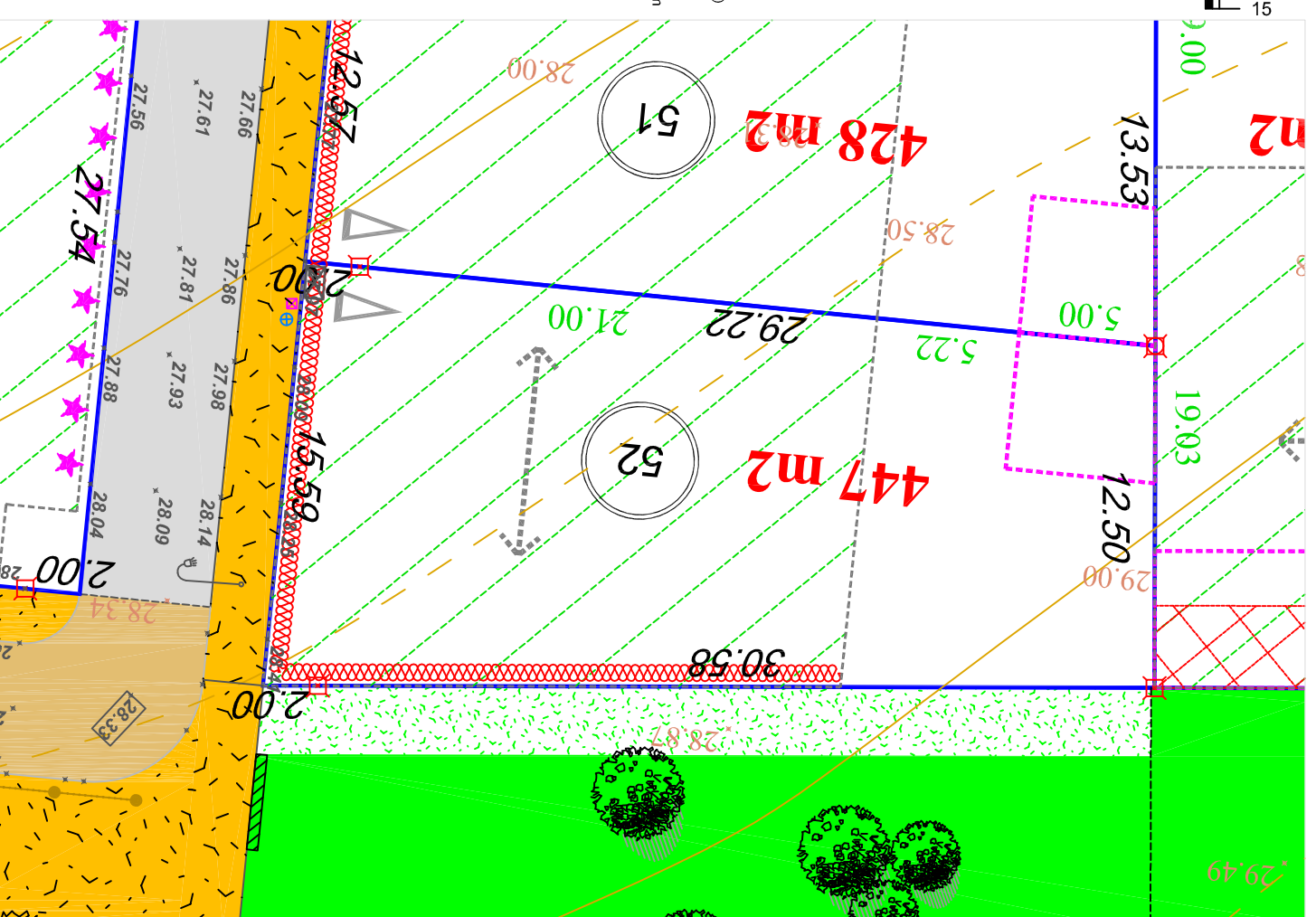


LEGENDE REGLEMENT

- ⑬ N° du lot
- Limite de zone constructible principale
- Limite de zone constructible du garage (pour les garages dissocés de la construction principale)
- Limite de zone d'implantation des bâtiments annexes
- Ligne d'attache : Implantation de 50% minimum d'une façade en limite de propriété sur chacune des lignes d'attaches
- Mitoyenneté : Implantation de 50% minimum de la construction en limite séparative obligatoire
- Bande d'attache : Implantation de 50% minimum d'une façade ou d'un pignon dans une bande comprise entre 0 et 3m par rapport à la limite de propriété
- Bande d'attache : Implantation de 50% minimum d'une façade ou d'un pignon dans une bande comprise entre 0m40 et 3m par rapport à la limite de propriété
- Ligne d'attache : Implantation de 50% minimum d'une façade ou d'un pignon à 0m40 par rapport à la limite de propriété
- Entrée conseillée
- Entrée imposée
- Orientation obligatoire de la façade principale
- Accès automobile interdit

LEGENDE EQUIPEMENT

- Plantation à définir (nombre et emplacement donnés à titre indicatif)
- Mélange terre-pierre ou dalles engazonnées pouvant servir de stationnement
- Espace vert
- Mur et
- Enrobé noir
- Enrobé de couleur ou résine
- Sable traité ou bicouche
- Chemin piéton enherbé
- Coles projet voirie
- ↑ Candélabres
- Borne O.G.E.
- Branchement réseaux souples (eau potable - électricité - téléphone)
- Branchement Eaux Pluviales
- Branchement Eaux Usées
- Côtes T.N. avant travaux



te EU:26,01
te EP:26,43

Ces éléments pourront être déplacés ou modifiés ou regroupés à l'initiative de l'aménageur pour raisons techniques et nominales.
Ref : B-5900